



Voiture volante PAL-V Liberty

Décollage immédiat

Si l'automobile est vedette au Salon de l'automobile de Genève, un petit constructeur néerlandais dénote et propose un engin hybride capable de rouler et... de voler : le PAL-V Liberty.

De quoi s'agit-il ? Encore un coup de communication qui ne verra jamais le jour ou un „véhicule” bien réel prêt à être commercialisé? En voyant le Pal-V Liberty autant dire que le produit est bel et bien fini et prêt à l'emploi. Loin des beautés automobiles présentes sur ce salon, il se rattrape en restant le seul à proposer une réelle option „vol”. En effet, si l'aspect automobile n'est pas flagrant, il est censé être une voiture. Le Pal-V Liberty est très compact en

configuration automobile : 4 m de long, 2 m de large et 1,7 m de haut. Ce qui l'autorise à évoluer avec aisance dans la circulation. À bord, on retrouve un poste de pilotage similaire à un cockpit d'avion, mais doté d'un volant de voiture ! Deux personnes peuvent embarquer avec environ 20 kg de bagages.

Sur la route, avec son moteur essence de 100 chevaux, le PAL-V Liberty peut atteindre une vitesse maximale de 160 km/h et à peine 9 secondes pour passer de 0 à 100 km/h pour une consommation moyenne de 7,6 L/100 km.

En mode autogire, le PAL-V mesure 6,1 x 2 x 3,2 mètres avec un rotor à deux pales qui lui donne une envergure de 10,75 mètres. Le passage de mode s'effectue en 5 à 10 minutes, une opération de transition très correcte.



Altitude 3500 m

Pour voler, PAL-V Liberty n'utilise pas les techniques des avions ou des hélicoptères, mais plutôt celle des gyrocoptères. Contrairement aux hélicoptères, il ne peut ni s'envoler, ni atterrir à la verticale. Le Liberty a donc besoin d'une piste pour décoller et pour revenir au sol. Pour le décollage comme pour l'atterrissage, il lui faut un terrain dégagé d'environ 100 à 200 m.

Dans les airs, un autre petit moteur de 200 chevaux se met en marche pour lui assurer un fonctionnement optimal. Il atteint les 180 km/h (vitesse de croisière 140 km/h) pour une autonomie de près de 500 kilomètres. Selon le fabricant néerlandais, il pourra monter jusqu'à 3.500 m avec un rayon de 500 kilomètres, en conservant une marge de sécurité d'environ 100 kilomètres.

Un permis supplémentaire sera nécessaire pour piloter cet engin dans les airs.





300.000€.

D'autres inventeurs ou constructeurs ont déjà proposé des voitures volantes, mais les projets n'ont jamais abouti. Contrairement à Pal-V qui va vraiment commercialiser son modèle Liberty pour un peu moins de 300.000€. Pour ce faire, il devra attendre l'obtention des certifications nécessaires pour homologuer son véhicule tant sur la route que dans les airs, certainement pour 2019. Les précommandes sont d'ores et déjà ouvertes, à suivre...

